

# L'EAU EST À NOUS !

ÊTES-VOUS FAVORABLE À L'INSCRIPTION DANS LA CONSTITUTION FRANÇAISE DU DROIT À L'EAU

ET À L'ASSAINISSEMENT, À PROTÉGER L'EAU ET À INTERDIRE SON ACCAPAREMENT

PAR LES MULTINATIONALES ?

VOTATION CITOYENNE

22 MARS - 13 AVRIL

[WWW.EAU.VOTE](http://WWW.EAU.VOTE)

## ASSEZ DE PROFITS FAITS SUR L'EAU !

- En régie publique, la facture d'eau est 10 à 25% moins chère que si l'eau est gérée par les multinationales. La gestion publique est plus écologique : elle consomme moins d'eau parce que chaque euro payé est investi dans la qualité du service rendu.
- L'eau en bouteille coûte 100 à 300 fois plus cher que l'eau du robinet.
- Les marchands d'eau en bouteille et de sodas - Nestle, Cristalline, Danone, Coca-Cola et consorts - pompent beaucoup trop d'eau dans les nappes phréatiques au détriment des usager-e-s avec la complicité des acteurs publics : en été les citoyen-ne-s n'ont plus d'eau au robinet à cause des sécheresses. Mais les multinationales continuent de mettre l'eau en bouteille pour l'export.
- Les grands groupes de l'eau (VEOLIA, SUEZ, SAUR et SOGEDO...) favorisent le gaspillage en privilégiant les profits sur les investissements dans les réseaux. 20% de l'eau produite est perdue dans les fuites en France hexagonale et jusqu'à 60% en Outre-mer. C'est l'équivalent de la consommation annuelle de 18,5 millions d'habitant-e-s. Mais cette eau perdue est quand même facturée aux usager-e-s.
- L'eau est désormais introduite à la bourse de New York. Alors que le droit à l'eau n'est toujours pas reconnu en Europe, le risque que des financiers spéculent sur la valeur de l'eau et des écosystèmes est de plus en plus grand.
- Les terres agricoles et naturelles sont bétonnées. Trop souvent, l'agriculture intensive, l'extractivisme aveugle et la grande industrie gaspillent et souvent polluent l'eau !

L'EAU EST VITALE À TOUS LES ÉLÉMENTS DU VIVANT SUR TERRE,

ANIMAUX, VÉGÉTAUX ET ÊTRES HUMAINS.

L'ÉGAL DU RAYON DE SOLEIL ET DE L'AIR, L'EAU EST NOTRE BIEN COMMUN.

3 JOURS SANS EAU ET NOUS SOMMES MORTS.

- Nous proposons une co-gestion de l'eau par les usager-e-s, les salarié-e-s et les élu-e-s locaux dans le cadre de régies publiques. Par une solidarité nationale, nous éviterons les inégalités entre les régions en termes de qualité et tarif de l'eau. Un grand plan d'investissement sera soutenu pour stopper les fuites d'eau. Les salarié-e-s de l'eau doivent pouvoir intégrer les régies publiques et dérouler leur carrière sans heurt et dans le respect de leur statut et de leurs acquis.
- Nous proposons une bifurcation écologique pour organiser une activité humaine plus sobre en eau, une végétalisation pour rafraîchir les bassins de vie et mettre fin aux îlots de chaleur.
- Nous soutenons l'agriculture paysanne vivrière, écoresponsable et sobre en eau.
- Nous sommes pour des moratoires sur l'extractivisme et les permis miniers.
- Nous sommes pour la gratuité des compteurs et des m3 vitaux au domicile principal, pour une tarification différenciée selon les usages et pour la mise en place de fontaines d'eau potable, de douches et de toilettes publiques en ville.

Pour garantir le respect de ces mesures, nous proposons l'inscription du droit à l'eau et à un assainissement de qualité dans la Constitution. Ainsi l'eau ne sera plus soumise à des conventions commerciales.

COMMENT VOTER POUR LE

DROIT HUMAIN À L'EAU ?

LES VOTES SERONT OUVERTS

DU 22 MARS - 13 AVRIL

Voter en ligne

1. Accédez au site [www.eau.vote](http://www.eau.vote)
2. Votez et partagez l'opération !

Voter au bureau de vote

Visitez [www.eau.vote](http://www.eau.vote) pour trouver les bureaux de vote de votre ville.

CO-ORGANISATEURS DE LA VOTATION



Retrouvez l'ensemble des organisateurs sur le site